



Conseil de Quartier Réunion-Père Lachaise

RÉUNION MENSUELLE

du mardi 5 juillet 2022

mairie **20**
paris

Début à 19 :00, fin à 21 : 30, Salle Lucien-Leuwen

Ont participé à la réunion :

Conseillers et habitants

Damien CARMONA, Maria-Lucia CASTRILLON-TRUJILLO, Marie LE MAGUERESSE, Béatrice LE QUÉRÉ, Bertrand LOFFREDA, Jacqueline MAGNIER,

Associations

Thierry BARRÉ (La Butte aux Vignes), Annick JEUNE (ARMBH, Association des riverains de la rue de la Réunion, place Marcel Bloch, rue des Haies), Patricia BARBON (association Les Voisins du 27 rue Ligner), Marianne CHOTARD (coordinatrice Enfance-Jeunesse au centre Étincelles)

Rédactrice : Jacqueline MAGNIER

Relecteurs : Marie LE MAGUERESSE, Bertrand LOFFREDA

Après un tour de table, la réunion commence en suivant l'ordre du jour.

1-LA FÊTE DES JEUNES

Cette fête, prévue le vendredi 16 septembre, de 16h à 20h environ, sur la place de la Réunion, est organisée par la section Enfance-Jeunesse du Centre socioculturel Étincelles, qui est en attente de toutes les autorisations demandées à qui de droit. Destiné à tous les publics, aux enfants comme aux adultes, cet événement festif est présenté conjointement par Marianne CHOTARD, coordinatrice Enfance-Jeunesse et par Paul, adolescent de 16 ans adhérent de l'association Étincelles. Une dizaine de jeunes ont activement participé à la préparation de l'événement (devis, partenariats...) qui offrira diverses animations : jeux, musique, buvette avec friandises et crêpes, cours de Zumba, attractions constituées de structures mécaniques gonflables telles que "Taureau mécanique", "Faucheuse" etc.

A noter que le même jour se tiendra en soirée dans le jardin Casque d'Or la séance de cinéma en plein air organisé par le CQ. Des informations à ce sujet pourront être mises à disposition du public sur le stand d'accueil de la Fête des Jeunes et le public pourra être invité à terminer la soirée au jardin Casque d'Or tout proche où le film est projeté.

Le budget de la Fête des Jeunes a été présenté sur la base des devis établis par Etincelles, intégrant une partie d'autofinancement, la contribution d'Etincelles, celle de Paris Habitat et une dotation de la Mairie du 20ème. Le CQ entérine le principe d'une aide financière à l'association pour mener à bien son projet. Le CQ fixera son montant précis en fonction de la dotation de Paris Habitat, l'idée étant qu'il ne reste rien à charge à Etincelles sur ce poste.

2-POINT SUR LE CINÉMA EN PLEIN AIR

Cet événement aura lieu le vendredi 16 septembre dans le jardin Casque d'Or.

- la Ciné Mobile sera présente de 18h à 20h avec animation et démonstration d'appareils optiques précurseurs du cinéma.
- présence de deux producteurs locaux de denrées qui pourront présenter leurs produits et offrir quelques en-cas à déguster de 19h à 21h. Ceci n'interdit pas d'apporter un pique-nique sur la pelouse pour ceux qui le désirent.
- à la tombée de la nuit : projection d'un court métrage réalisé par les jeunes du quartier (10 mn) via l'association AEPCR suivi du long métrage "La famille Béliet" (2014, 105 mn)
- budget : l'ensemble des devis présentés ont été validés par le CQ R-PL. Il comprend les frais de location de matériel de projection (projecteur de 10 000 lumen, permettant une projection dès avant le crépuscule), l'impression de 20 affiches A3, la prestation de la Ciné Mobile, ainsi que les droits de diffusion du long métrage.

3-CONTREPARTIE DES FINANCEMENTS ACCORDÉS AUX ASSOCIATIONS

De nombreuses associations demandent l'aide financière du CQ pour mener à bien leurs événements. Dans l'ensemble, le CQ ne s'y oppose pas, surtout s'il s'agit d'opérations d'animations dans le quartier visant un large public, mais il convient de réfléchir à la contrepartie que le CQ doit attendre de la part des associations aidées et au besoin leur demander (logo du CQ sur les outils de communication, informations sur le CQ lors de la manifestation avec kakémono, prêt de matériel, etc.).

4-INTERVENTION DE L'ASSOCIATION ARMBH

Les nuisances sonores, comportementales et diverses incivilités dans les alentours du TEP jouxtant le 37 des Haies, dénoncées depuis des années, se perpétuent. Elles troublent la quiétude des riverains : tapage diurne et surtout nocturne bien après la fermeture du jardin Casque d'Or à 21h30 ; ballons de foot projetés hors du terrain sur les balcons de l'immeuble voisin et récupérés en escaladant la façade, violations de domicile, etc. Malgré les nombreuses interventions de l'association ARMBH auprès de la Mairie du 20ème, malgré les demandes réitérées de rendez-vous avec l'Adjoint au maire du 20ème en charge du sport et des pratiques sportives, afin de connaître la réglementation exacte du terrain de sport, rien ne bouge. La police ne se déplace pas toujours à la suite des appels qui lui sont adressés. Une solution a minima serait de rehausser la grille d'enceinte du terrain de sport et d'équiper celui-ci d'un filet empêchant les ballons d'en sortir.

Le CQ, déjà alerté sur le problème, fera une nouvelle fois remonter l'information auprès du PDL. La question est également posée de l'ouverture du TEP, salle apparemment inoccupée, qui pourrait à l'inverse s'avérer utile.

5-INTERVENTION DE L'ASSOCIATION "LES VOISINS DU 27 RUE LIGNER"

Afin d'enrayer le stationnement gênant des deux roues dans la rue Ligner, les résidents ont obtenu un permis de végétaliser sur l'espace public et l'ont concrétisé avec succès, attirant même les touristes venus admirer cette rue désormais verdoyante et fleurie. Toutefois, les résidents chargés de l'entretien des bacs et des pots, regroupés au sein de l'association "Les voisins du 27 rue Ligner", se heurtent désormais à un problème d'arrosage : l'approvisionnement en eau par branchement sur les communs d'un immeuble leur a été coupé de façon abusive, les laissant devant le fait accompli et sans recours. La mairie du 20ème pourrait-elle remédier au problème en fournissant à l'association le droit d'utiliser l'eau de la ville et en leur procurant le matériel nécessaire à l'ouverture des regards situées sur la rue et au branchement sur le robinet par une "canne" spéciale, comme celle utilisée par les agents municipaux pour nettoyer les caniveaux ?

Le CQ R-PL fait remonter l'information auprès du PDL afin qu'une solution soit trouvée au plus vite.

6-PRÉSENCE DU CQ R-PL SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le CQ R-PL acte la décision d'être présent sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. Quentin RICHARD et Yasmina CONGARD se sont déjà proposés pour la gestion de ces réseaux. Toutes les personnes désirant les aider sont les bienvenues.

7-RACCORDEMENT À LA FIBRE, CERTAINS QUARTIERS ÉTANT NON DESSERVIS

Certains habitants du quartier, oubliés dans la mise en place de la fibre, n'arrivent pas à l'obtenir malgré diverses interventions auprès d'Orange et de leurs services techniques. Le plan ci-dessous, établi par l'ARCEP, permet d'identifier les adresses déjà raccordées à la fibre (en vert), celles qui sont programmées mais non encore raccordées (en orange), et d'autres qui ne sont carrément pas répertoriées (elles ont été « oubliées » sur le plan, comme le 88 rue des Vignoles – alors que le 86 et le 90 sont bien identifiés). Il s'agit pourtant d'un engagement de la Mairie de Paris. Les habitants sollicitent ce raccordement censé être général à Paris. Le CQ demande quelle est l'origine de ce dysfonctionnement et serait heureux d'obtenir les informations pour intervenir auprès des services adéquats afin de remédier au problème au plus vite.

8-RETOUR DU PDL SUR DIFFÉRENTES CONCERTATIONS

En l'absence d'un représentant du PDL, ce point est remis à l'ODJ de la prochaine réunion. Toutefois, concernant le PLU bioclimatique, il est à noter que toutes les informations **sur** ce sujet (projets de réhabilitation des logements, rénovations et modifications des places, projet de végétalisation...) sont consultables sur le site de la mairie du 20^{ème}.

9-CR DE LA RÉUNION « PROPRETÉ » DU 30 JUIN À LA MAIRIE DU 20^{ème}

Lors de cette réunion, destinée aux membres des CQ, un point d'information a été fait par la mairie du 20^{ème} sur toutes ses offres de services "propreté". Il y a deux grands domaines, la collecte et le traitement des déchets ménagers et professionnels (commerçants, artisans, bureaux) d'une part, le nettoyage des voies publiques d'autre part. Des innovations sont prévues à bref terme pour améliorer ces services en tenant compte des progrès techniques et des nécessités environnementales. À savoir :

. Poubelles de différentes couleurs (verte pour l'organique, jaune pour le tri, blanc pour le verre) mises à disposition des habitants par la mairie pour faciliter le tri des déchets. A noter que, prochainement, le ramassage des poubelles jaunes s'effectuera 3 fois par semaine, au lieu de 2 fois actuellement.

. Trimobile pour évacuer les petits encombrants (petits DEEE : électro-ménagers, appareils audio, vidéo, téléphones, petits produits blancs ou bruns, etc.). Un calendrier mensuel par arrondissement est disponible sur le site paris.fr. Pour le verre, l'usage des colonnes donne de bons résultats. Il y a aussi les points tri qui sont de petites déchèteries de proximité.

. Service d'évacuation des encombrants via le site internet paris.fr

. Déchèterie porte des Lilas (gros encombrants, gravats, DEEE, déchets toxiques, chimiques, batteries et piles, etc.) : à ce sujet, la remarque a été faite concernant la difficulté de se rendre à la porte des Lilas avec un chargement pour ceux qui ne disposent pas d'un véhicule (Paris ayant d'ailleurs pour objectif de limiter fortement la circulation des voitures individuelles). Suggestion : la Mairie du 20ème ne pourrait-elle pas se doter d'un service d'acheminement de ces déchets jusqu'à la porte des Lilas ? Cela pourrait être source d'emploi pour des personnes au chômage (cf initiative « Territoire Zéro Chômeur de longue durée »)

. Arrosage et nettoyage mécanique des trottoirs, à l'aide d'engins et de véhicules spécialement conçus : c'est un souci permanent ; à noter que la présence de déjections de chiens est en baisse, comme le nombre de chiens tandis que le civisme de leurs maîtres augmente semble-t-il. Le nettoyage manuel, à l'aide d'outils genre balai, pique et pelle joue toujours un rôle important.

. L'effaçage des graffitis : à partir d'un signalement, une équipe intervient après un délai de 3 à 4 jours maximum. Si les graffitis sont injurieux, le délai est ramené à 3 heures.

. En projet : proposition est faite aux habitants de nommer dans chacun de leur secteur un "référént propreté" qui sera chargé de faire remonter à la mairie du 20ème tout problème de propreté rencontré dans son environnement.

- Également en projet, un service de tri compostable, signalé par des poubelles marron (actuellement disponible dans les 2^{ème}, 12^{ème} et 19^{ème} arrondissements ainsi que sur les marchés de proximité). Les sacs contenant les déchets strictement alimentaires devront être transparents pour le contrôle et décomposables.

10-POINT SUR LE BUDGET CQ R-PL

Le CQ R-PL fait un point sur son budget en rappelant que, cette année, il bénéficie de 20.000€ de budget de fonctionnement et de 15.000€ de budget d'investissement.

La rédactrice, Jacqueline MAGNIER.

Les relecteurs, MARIE LE MAGUERESSE, Bertrand LOFFREDA

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE

La prochaine réunion aura lieu le mardi 6 septembre 2022 à partir de 19 heures salle Lucien-Leuwen